

**ENTRÉE EN VIGUEUR DU
PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2018-2022**
(Article 209.1 *Loi sur l'instruction publique*)

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le Plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup adopté par le Conseil des commissaires à sa séance d'ajournement du 22 mai 2018 est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2018, suite à son approbation par le ministère.

Copie de ce plan peut être consulté à l'adresse suivante :
http://web.cskamloup.qc.ca/dossier/IMG/pdf/PLAN_D_ENGAGEMENT_VERS_LA_REUSSITE_2018-2022_-_CSKRDL_-_FINAL.pdf.

Donné à Rivière-du-Loup, ce 11 juillet 2018.

Éric Choinière, avocat
Secrétaire général